



District Haute-Garonne de Football
**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DE DISCIPLINE**



Réunion Plénière du Jeudi 22 Juin 2023

Procès-Verbal N° DIS.N°28 22/23

DECISION DE LA COMMISSION

Affaire n°1 :

PLAISANCE US 12 / PSCF 11 du 16.04.2023 – U14 D1

Pour le club de PSCF

1+10 matches de suspension dont 4 matches avec sursis, de toutes fonctions officielles, sanction minimisée (jeune âge et dossier disciplinaire vierge)
Motif : comportement intimidant/menaçant + insultes envers l'officiel pendant la rencontre

1 mois ferme de suspension de toutes fonctions officielles à compter de la date de reprise des compétitions District 01.09.2023
Motif : propos blessants /officiel pendant rencontre

Affaire n° 2 :

LA FAOURETTE AS / LAURAGAIS FC du 14.05.2023 – SD3 – Poule A

Club LA FAOURETTE AS

1+12 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles
Motif : comportement intimidant/menaçant, propos injurieux envers officiel, pendant la rencontre, sanction aggravée par sa récidive de 01.2023

Arbitre

Retenue des indemnités d'arbitrage pour absence non excusée à convocation.

Dossier transmis à la CDA pour suite à donner

Affaire n° 3 :

FONBEAUZARD FC / TLSE FOOTBALL SUD du 01.04.2023 – SD4 – Poule C

Pour le club de TLSE FOOTBALL SUD

1+14 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles

Motif : comportement intimidant/menaçant, propos injurieux envers officiel, pendant la rencontre, sanction aggravée par sa récidive de 29.01.22

3 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 03.07.2023

Motif : comportement déplacé, avoir demandé le retrait du carton rouge, sanction aggravée par sa fonction de capitaine

2 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 03.07.2023

Motif : comportement déplacé, avoir jeté son drapeau en signe de contestation

Match perdu par pénalité à l'équipe en reportant l'entier bénéfice des points à l'équipe de FONBEAUZARD FC

Arbitre

Retenue des indemnités d'arbitrage pour absence non excusée à convocation.

Dossier transmis à la CDA pour suite à donner